

Des nouvelles du projet photovoltaïque de BRACH

VALOREM

Valorisons ensemble les ressources de vos territoires

Janvier 2017

SOMMAIRE

Retrospective du projet.....	p 1
Caractéristiques	p 2
Photomontage.....	p 2
La construction a commencé.....	p 3
Les prochaines étapes.....	p 3
Retour à l'emploi.....	p 4
VALOREM récompensé.....	p 4

En 2017, le parc photovoltaïque de Brach sort de terre !

Les travaux ont débuté au mois de septembre 2016 et se poursuivront jusqu'à l'été où le parc devrait produire ses premiers kWh verts.

Nous profitons de ce début d'année pour vous adresser nos meilleurs vœux pour 2017 et vous annoncer le lancement d'une opération de financement participatif sur le parc de Brach Energies, le 24 janvier 2017.



Ouverture d'une campagne de financement participatif sur Brach Energies le 24 janvier 2017

Il est important pour VALOREM de permettre aux citoyens et aux collectivités de bénéficier directement des richesses générées sur leur territoire. Inépuisables, propres et sûres, les énergies renouvelables sont des biens communs, que nous entendons partager.

VALOREM lance donc, le 24 janvier 2017 sur sa plate-forme partenaire Lendosphère, sa **deuxième opération de financement participatif dans le Médoc** sur le projet de Brach Energies.

L'offre a pour objectif la **collecte de 100 000€**, sur 30 jours. Le plafond est fixé à 2 000€ par personne et à **10 000€ pour les habitants du Médoc**, avec une rémunération au taux d'intérêt annuel brut de 4%, **bonifié à 6% pour les Médocains**.

Pour les départements Gironde (33), Landes (40), Dordogne (24), Lot et Garonne (47) et Charente-Maritime (17), le taux est bonifié à 5% et le plafond fixé à 5 000€ par personne.

Plus d'informations sur : www.lendosphere.com

Retrospective du projet

- Novembre 2009 : Le Conseil Municipal délibère en faveur du développement du projet solaire sur des terrains, communaux et privés, situés en continuité de la station d'épuration ;
- Septembre 2010 : Les demandes de défrichement et de permis de construire sont déposées en Mairie et à la Préfecture ;
- 2011 : Les dossiers sont instruits par les services de l'Etat ;
- 2012 : Enquête publique au titre du permis de construire, du défrichement et de la loi sur l'eau. Le Commissaire Enquêteur émet un avis favorable. Le Préfet délivre le Permis de Construire ;
- 2013-2014 : Le projet dispose de toutes les autorisations nécessaires à la construction mais n'est pas sélectionné lors des appels d'offres nationaux ;
- Décembre 2015 : Lauréat de l'appel d'offres national après sa 3^{ème} candidature, Brach Energies bénéficiera d'un tarif d'achat de son électricité. Le financement du projet est enfin envisageable ;
- 2016 : La construction du parc démarre ;
- 2017 : La mise en service est prévue pour l'été.

Des nouvelles du projet photovoltaïque de BRACH

Caractéristiques de BRACH ENERGIES

Le projet de BRACH ENERGIES est donc composé de 2 unités de production reliées entre elles. Elles seront raccordées au poste électrique de Lacanau.

- Puissance : 11 MWc
- Surface : 21 hectares
- Production annuelle : 15 400 MWh/an
- Type de support : Suiveur solaire EXOTRACK 1 AXE HZ
- Technologie des panneaux : Silicium Cristallin

- Kilowatt crête (kWc) : Unité qui désigne la puissance électrique du panneau solaire.
- Kilowattheure (kWh) : Quantité d'énergie électrique produite.
1 kWh correspond à l'énergie fournie par 1 kW durant 1 heure.

De l'électricité propre et des émissions de CO₂ évitées

Le parc de Brach Energies, d'une puissance de 11 MWc, produira chaque année 15 400 MWh/an d'électricité verte, ce qui représente la consommation de 5 500 foyers, hors chauffage et eau chaude (un foyer de deux adultes et deux enfants consomme en moyenne 2800 kWh par an – sources ADEME, CRE, INSEE, CEREN, MEDD). Si cette quantité d'électricité était produite par des centrales à combustibles fossiles tel le gaz, elle aurait directement émis dans l'atmosphère plus de 7 000 tonnes de CO₂ (source RTE).

Photomontage



Simulation visuelle du parc photovoltaïque de Brach - vue aérienne

Des nouvelles du projet photovoltaïque de BRACH

Le chantier est interdit au public

La construction du parc a commencé

La préparation du terrain a débuté, au mois de septembre 2016, par les opérations de déboisement et de défrichage. La terre a simplement été broyée (et non décapée) sur les horizons superficiels afin de garantir la recolonisation rapide de la molinie, terre d'accueil du Fadet des Laiches, un papillon protégé à l'échelle européenne.

Les travaux se sont poursuivis par la réalisation des pistes intérieures, la clôture et le nettoyage du site en décembre dernier.



Le site est clôturé



Pendant la durée du chantier, la circulation des camions sera plus dense, soyez vigilant !



La base vie est installée

Valoriser les ressources renouvelables des territoires, c'est aussi préférer les entreprises régionales dans la réalisation de ces projets d'aménagement. Ainsi pour la construction du parc de Brach Energies, la société Les Travaux de l'Atlantique, basée sur la commune de Brach, a clôturé le site ; l'entreprise SIGNORET, de Hourtin, a réalisé le lot Voirie et Réseau Divers ; la société EFTM, à Hourtin, s'est chargée du défrichage ; l'entreprise SCHNEIDER fournira les onduleurs ; EXOSUN, à Martillac, est missionné pour les supports des panneaux solaires mobiles dits « trackers ». Grâce au parc photovoltaïque de Brach, six Médocains, recruté pour la surveillance du site, ont retrouvé un emploi.

Les prochaines étapes

- JANVIER : Réalisation des tranchées pour les réseaux électriques enterrés
- FEVRIER - MARS : Battage des pieux. Veuillez nous excuser des nuisances sonores qui pourraient temporairement être occasionnées.
- MARS - AVRIL - MAI : Assemblage des structures
- AVRIL : Arrivée des onduleurs et du poste de livraison
- MAI - JUIN : Raccordement et tests pour produire les premiers kWh l'été prochain !
- Automne : Mise en place des premiers boisements compensateurs

Pour plus d'informations sur le projet, vous pouvez consulter le site internet dédié : www.parc-photovoltaïque-de-brach.fr

Des nouvelles du projet photovoltaïque de BRACH

Retour à l'emploi : VALOREM s'engage avec A.DE.LE et le Département de la Gironde. Une première en France !

Le 22 septembre 2016, VALOREM, A.DE.LE et le Département de la Gironde ont signé la 1^{ère} convention appliquant des clauses d'insertion pour réaliser les chantiers des parcs photovoltaïques du Médoc, comme celui de Brach. Les parcs de Saint-Hélène Energies et Puy-Bacot Energies sont également concernés par ce dispositif novateur.

VALOREM et sa filiale VALREA, spécialisée dans la construction de parcs d'EnR, s'engagent à ce que leurs sous-traitants respectent cette clause favorisant l'insertion des personnes éloignées de l'emploi. Sont prioritaires les demandeurs d'emploi de longue durée, les jeunes de moins de 26 ans, les allocataires du Revenu de Solidarité Active et des minima sociaux, les personnes reconnues Travailleurs Handicapés...



Denise GRESLARD-NEDELEC, Vice-Présidente du Conseil Départemental en charge de l'insertion, Noël MAMERE, Président d'A.DE.LE et Jean-Yves GRANDIDIER, Président de VALOREM

Le groupe VALOREM triplement récompensé

Au cours du dernier trimestre, VALOREM s'est vu remettre 3 prix :

- **Aquitains de l'année 2016**, organisé par Sud-Ouest, Banque Populaire Aquitaine et Kedge Business School. Les lauréats étaient récompensés pour leur performance, leur audace et leur optimisme.

- **Bonnes pratiques Qualité**, décerné par Qualité Performance. Cette récompense salue le phasage des projets développés par VALOREM, ponctué de jalons et d'indicateurs précis, ainsi que les méthodes de financement participatif qui visent l'intégration des parties prenantes.

- **Challenge de la Mobilité**, organisé par l'ADEME, Bordeaux Métropole et la CCI. Sur la 3^{ème} marche du podium, VALOREM a su mobiliser ses salariés pour valoriser les modes de transport alternatifs à la voiture particulière, une habitude déjà bien intégrée dans l'entreprise car de nombreux salariés se déplacent en transports doux ou collectifs.



Grégoire MAES, Directeur Régional Eau France Suez et Pierre GIRARD, Directeur Général de VALOREM

 **Votre contact VALOREM**
Responsable de l'agence de Bègles

Vincent VIGNON,
A contacter pour toute question relative au projet

213 cours Victor Hugo
33323 BEGLES CEDEX
05 57 12 43 80
06 20 11 40 82
vincent.vignon@valorem-energie.com
www.valorem-energie.com

 **Votre contact VALREA**
Ingénieur Projets

Aurélie GAYRAUD
A contacter pour toute question relative au chantier

213 Cours Victor Hugo
33323 BÈGLES CEDEX
05 56 49 82 15
aurelie.gayraud@valrea.fr
www.valrea.fr

Lettre d'information n°4, Janvier 2017
Commune de Brach

Directeur de la publication :
Communication VALOREM

Impression :
VALOREM

Contact : www.valorem-energie.com